



SE
CONNECTER



CRÉER UN
COMPTE



SALLE FONTALON

Inaugurée en 2016, cette nouvelle salle est idéale pour l'organisation de spectacles et concerts !

Vous souhaitez organiser un évènement ?

Toutes vos démarches via un formulaire unique, sur Icitoyen !



**JE SUIS UNE ASSOCIATION ET J'ORGANISE UN
ÉVÉNEMENT ASSOCIATIF**

La salle Fontalon est située rue des Vernes à Roanne.



Quelle est l'offre technique de la salle ?

Cette salle, située Rue des Vernes à Roanne, jouit d'une superficie totale de 576m² et d'un espace scénique intégré. Elle possède entre autre :

- ▶ un espace scénique intégré
- ▶ loges dont deux avec douches et sanitaires
- ▶ une salle de préparation (espace cuisine, plonge...)
- ▶ un espace billetterie
- ▶ un espace bar
- ▶ vestiaires
- ▶ sanitaires
- ▶ un élévateur pour personnes à mobilité réduite - la charge utile maximum est de 300 kg

Quelle est la capacité de la salle ?

La salle a une capacité totale de **1395 personnes debout ou 500 places assises**. Pour une configuration spectacle la salle contient des gradins d'une capacité de 225 places, 224 chaises pour le parterre haut, soit 489 personnes au total.

Qui peut pré-réserver cette salle ?

La Salle Fontalon peut être utilisée par :

- ▶ les associations roannaises et non roannaises,
- ▶ les comités d'entreprises roannais et non roannais,
- ▶ les autres organismes roannais (partis politiques, syndicats...),
- ▶ les collectivités,
- ▶ les artistes,
- ▶ les particuliers roannais et non roannais.

Quelles manifestations peuvent être organisées ?

Il est possible d'organiser dans cette salle :

- ▶ congrès,
- ▶ conférences,
- ▶ séminaires,
- ▶ assemblées générales,
- ▶ lotos,
- ▶ repas dansants,
- ▶ thés dansants,
- ▶ arbres de Noël,
- ▶ réunions politiques et syndicales,
- ▶ spectacles,
- ▶ salons (sous réserve d'acceptation par la Municipalité),
- ▶ mariages
- ▶ soirées privées.

Combien coûte la location de cette salle ?

La Salle Fontalon est un équipement payant. Les associations roannaises souhaitant réserver cette salle ne peuvent pas bénéficier de leur gratuité annuelle. Pour plus d'informations, consulter le règlement intérieur.

● TÉLÉCHARGER

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- ▶ RÈGLEMENT INTÉRIEUR - SALLE FONTALON

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

- ▶ RÈGLEMENT GÉNÉRAL - SALLES MUNICIPALES DE LA VILLE DE ROANNE

● EN COMPLÉMENT



Comment réserver une salle

Il est possible de pré-réserver les salles municipales qui sont mises à disposition par la Ville de

► [En savoir plus](#)

SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
BP 90512 - 42328 ROANNE CEDEX

VILLE
PLACE DE
BP 90512 - 4

DU LUNDI AU JEUDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 DU LUNDI AU JEUDI

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

[✓ Tout accepter](#)

[✗ Tout refuser](#)

[Personnaliser](#)